



Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

HOMOLOGATION



OBJECTIFS

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de comprendre les exigences relatives à la conformité de production, se préparer à un audit COP et pouvoir s'auto-contrôler vis-à-vis du COP

PUBLIC VISÉ

Personnes en charges du COP et des audits COP, Responsable Qualité/Homologation, Responsable de production

PRÉ REQUIS

Avoir suivi de la formation 205 ou connaître le processus d'homologation et la construction des textes de la réglementation automobile, Savoir lire et contrôler un plan de surveillance



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les exigences relatives à la conformité de production, Se préparer à un audit COP
- Pouvoir s'auto-contrôler vis-à-vis du COP

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques illustrées, exercices pratiques, échanges avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique numérique durant le stage.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Auditeur COP et Responsable de section COP

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Cadre de l'audit

Le contexte réglementaire : Cadre des audits COP
Présentation des règlements cadres : 2018/858, 167/2013, 168/2013, Accords de 1958 (+EMNR) > structure des règlements, paragraphe/exigences relatives au COP
Règlements spécifiques de Genève et Bruxelles, Arrêtés ministériels Français

Rappel des différents types d'homologations :

Réceptions véhicules (RCE, KS, NKS, RI, RPT, AM),
Réceptions partiels (Genève, Bruxelles, AM),
Homologation entité (Genève, Bruxelles, AM),

Les documents constituant le dossier d'homologation :

PV / Fiche de communication / d'homologation,
Plan de surveillance (exigé par les règlements cadres),
Certificat ISO ou EVI (exigé par les règlements cadres),

L'audit COP

Processus d'audit, Revue des exigences auditées lors de l'audit
Spécificités liées au règlement ou au processus de production

Le plan de surveillance

Rappel du contenu d'un plan de surveillance

La prise en compte des exigences/caractéristiques réglementaires



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation + Exercices pratiques

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



7.00 Heures
1 Jour



De 4 à 12 Personnes



Intra (par jour) : Nous consulter
Inter (par stagiaire) : 780.00 €





Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0169801708
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2026

Version : 217EXT1-20260217

